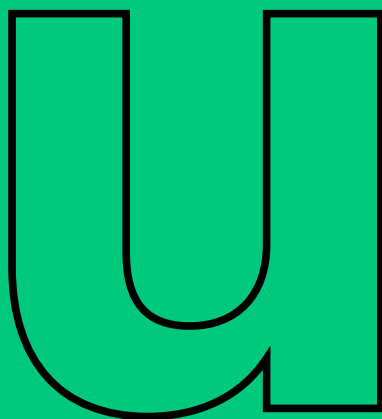


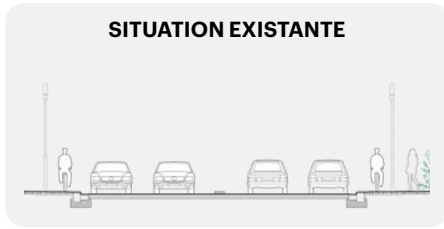
▶ MANUEL
ESPACES ●
◆ PUBLICS



■ EN RÉGION
DE BRUXELLES-
+ CAPITALE

GUIDE
D'UTILISATION

EXEMPLE DE PROCESSUS



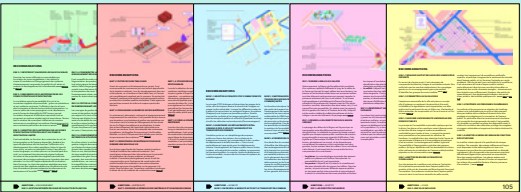

UN OUTIL D'ORIENTATION QUI FACILITE LA CONCEPTION DE PROJETS.






<https://gis.urban.brussels.brugge.nl/>



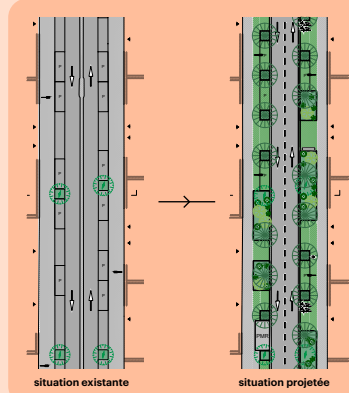
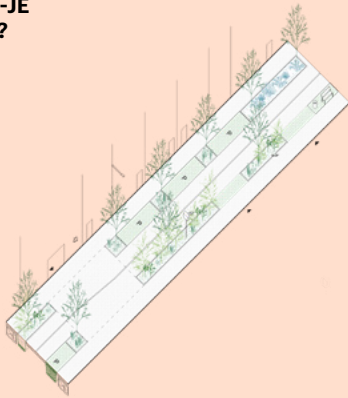
QUELLES AMBITIONS TRANSVERSALES S'APPLIQUENT À MON PROJET ?



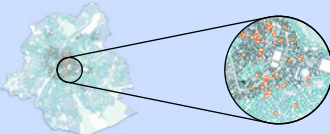
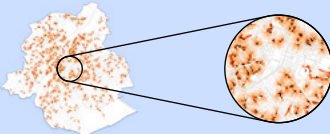
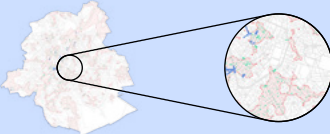
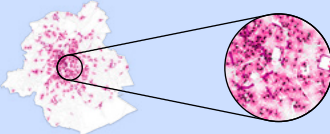
À QUELLES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT DOIS-JE RÉPONDRE ?



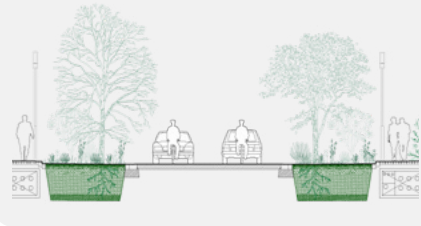
COMMENT DOIS-JE LES APPLIQUER ?



DE QUELLES SPÉCIFICITÉS LOCALES TENIR COMPTE ?



SITUATION PROJETÉE



QUELS OUTILS DOIS-JE METTRE EN APPLICATION POUR MON PROJET ?

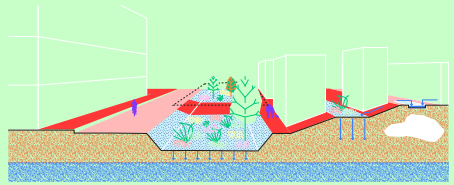




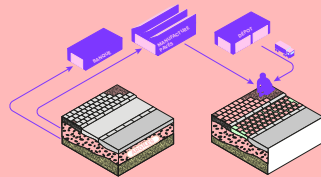
AMBITIONS

Prenez connaissance des ambitions transversales applicables à tous les espaces publics.

ENVIRONNEMENT



MATÉRIALITÉ



MOBILITÉ



IDENTITÉ



USAGE



Quels défis réinventent nos espaces publics ?

Objectif : prendre connaissance des **ambitions générales** qui concernent tous les espaces publics.

LIVRET

Ce premier livret vous permettra de **prendre connaissance des ambitions générales** qui s'appliquent à tous les espaces publics en Région bruxelloise. Il vous invite à explorer les cinq thématiques suivantes :

- **environnement** : participez à créer des espaces publics résilients et qui répondent aux enjeux climatiques ;
- **matérialité** : favorisez l'utilisation de matériaux locaux, circulaires et adaptés ;
- **mobilité** : aménagez l'espace public en fonction de la mobilité désirée ;
- **identité** : tenez compte de la mosaïque d'identités spécifiques aux espaces publics bruxellois ;
- **usage** : concevez des aménagements inclusifs et flexibles.

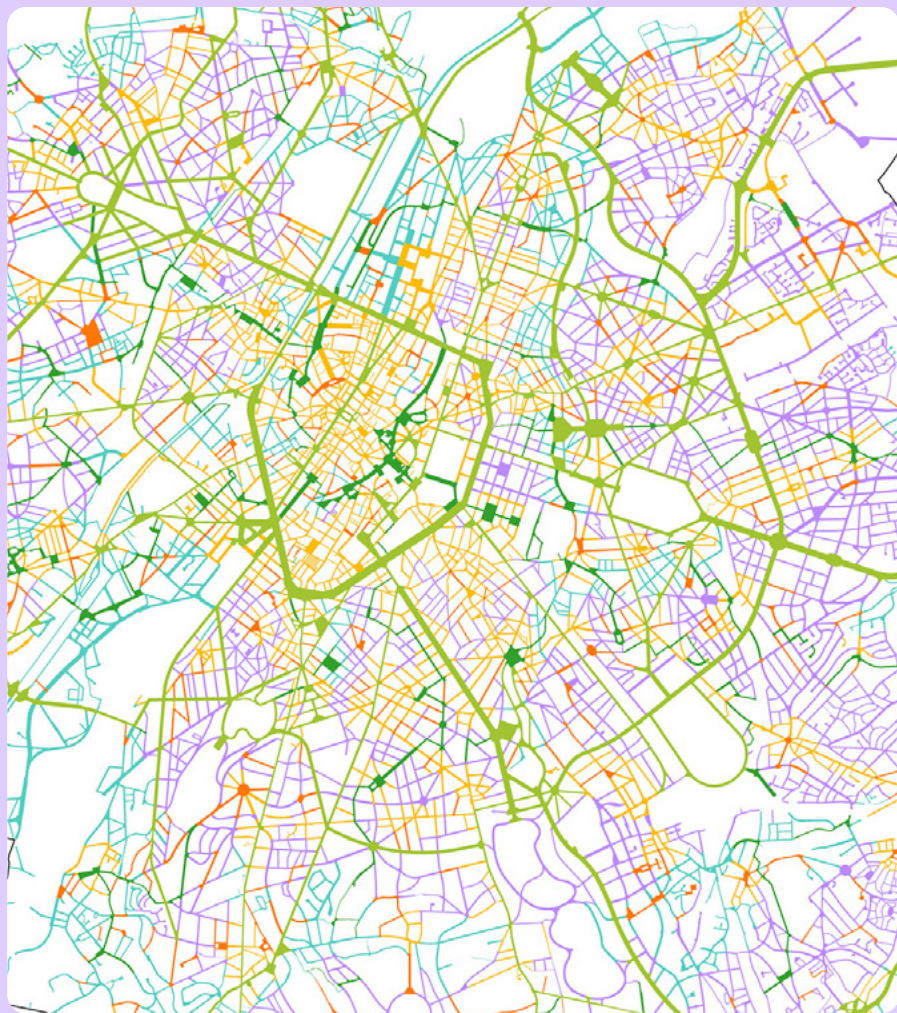
Chaque ambition est décrite dans une fiche qui vous permettra de découvrir :

- une description générale de l'ambition,
- des projets de référence inspirants,
- une illustration schématique des principes clés,
- une série de recommandations pratiques à mettre en pratique grâce à une série d'outils.



VISION TERRITORIALE

Identifiez la programmation suggérée par la carte de vision.



Quels enjeux sont à prioriser ?

Objectif : consulter la **carte de vision** appliquée au territoire de la Région, qui illustre la répartition des **programmations** définies par le Manuel : elles sont au nombre de six. Pour chaque espace public, une programmation clarifie une vision d'avenir et suggère des orientations d'aménagement spécifiques.



LIVRET

Il ressort du livret Ambitions que les espaces publics doivent répondre à une multitude d'enjeux et d'aspirations. Mais comment naviguer dans cette complexité ?

Le livret Vision territoriale vous guidera pour définir les priorités de chaque espace public à **travers les 6 programmations suivantes** :

- **axes structurants patrimoniaux** : ces espaces sont essentiels à la structure urbaine. Leur réaménagement participera à ancrer leur identité tout en assurant une cohérence et une lisibilité à l'échelle de la ville;
- **continuités vertes** : véritables maillons de la trame verte, l'aménagement de ces espaces permettra de favoriser un réseau propice à la biodiversité en milieu urbain;
- **abords d'écoles** : lieux du quotidien par excellence, l'aménagement des abords d'écoles veillera à offrir un environnement sécurisé, sain et convivial, propice aux interactions sociales;
- **centralités** : ces espaces de rassemblement et de sociabilité seront aménagés pour répondre à la diversité des fonctions et des usages;
- **ville d'eau** : en tant que supports des paysages de vallées, le réaménagement de ces espaces tient compte de leur situation particulière dans le territoire, à savoir dans les zones humides;
- **localités** : libérés de contraintes majeures, ces espaces offrent une opportunité unique de maximiser les ambitions en matière d'environnement, de mobilité et d'usages quotidiens;

Pour chacune de ces programmations, vous trouverez une fiche détaillant :

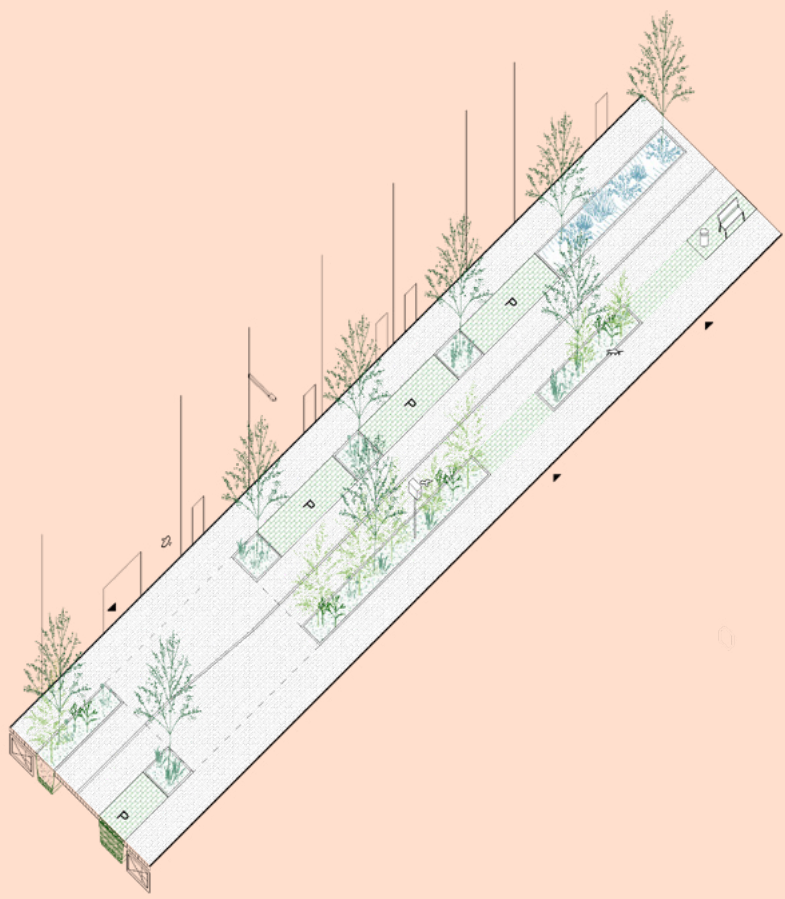
- une carte des espaces publics concernés;
- les objectifs à atteindre pour concrétiser la vision territoriale.



STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT

Consultez la stratégie d'aménagement correspondant au type et à la programmation de votre espace public.

SOLUTIONS-TYPES



Comment s'applique la vision ?

Objectif : consulter les **stratégies d'aménagement** suggérées en fonction du type d'espace public et de sa programmation.

Chaque **solution type** est illustrée, elle indique comment la vision s'applique concrètement à un espace public dans un type, une programmation et un objectif de mobilité donné.



LIVRET

Mais alors, comment concrétiser les ambitions décrites dans les livrets Ambitions et Vision territoriale ? Ce livret est dédié à la **mise en pratique** de ces ambitions, en les traduisant en propositions d'aménagement et en recommandations concrètes. Cependant, les solutions peuvent varier selon que l'on travaille sur une rue étroite ou une place et les besoins de mobilité spécifiques.

C'est pourquoi, pour chaque programmation, vous trouverez dans ce livret **des stratégies d'aménagement concrètes**, adaptées à la largeur du tronçon ou au type de nœud sur lequel vous travaillez.

Le premier volet du livret concerne des principes d'aménagement généraux et des solutions-types.

Pour savoir quelles pages consulter en fonction de l'espace public concerné, celles-ci sont regroupées par :

Types de tronçons :

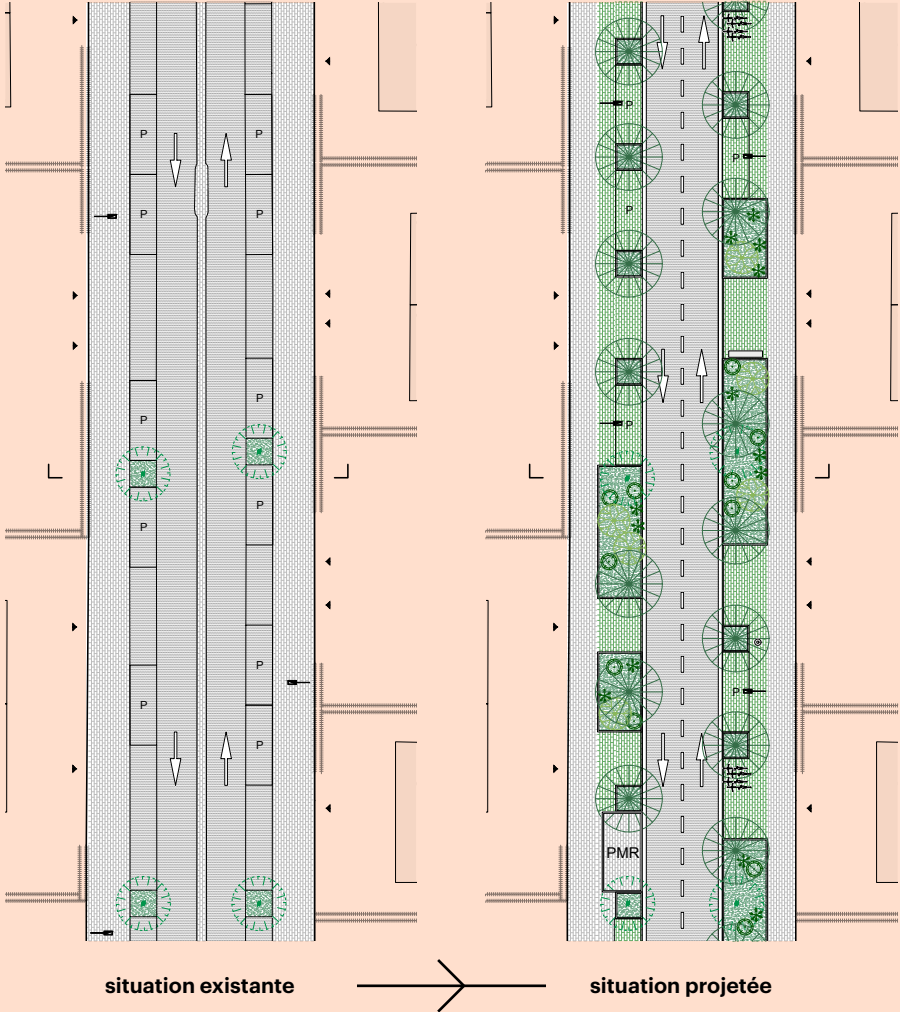
- **tronçons type #01 : moins de 7 m ;**
- **tronçons type #02 : de 7 à 13 m ;**
- **tronçons type #03 : de 13 à 18 m ;**
- **tronçons type #04 : de 18 à 22 m ;**
- **tronçons type #05 : plus de 22 m.**

Types de nœuds :

- **nœuds type #01 : définis par une intersection de tronçons ;**
- **nœuds type #02 : définis par un front bâti ;**
- **nœuds type #03 : définis par une agrégation de nœuds.**

STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT

ÉTUDES DE CAS

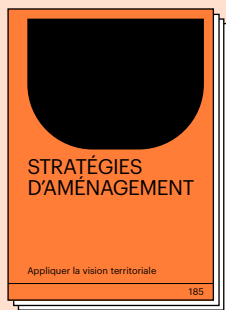


LIVRET

Le deuxième volet du livret concerne **des études de cas en Région bruxelloise**. Les études de cas illustrées visent à appliquer les stratégies d'aménagement génériques développées dans la première partie. **Les études de cas sont avant tout théoriques, fictives et non limitatives, et contextualisent la matière de ce Manuel.**

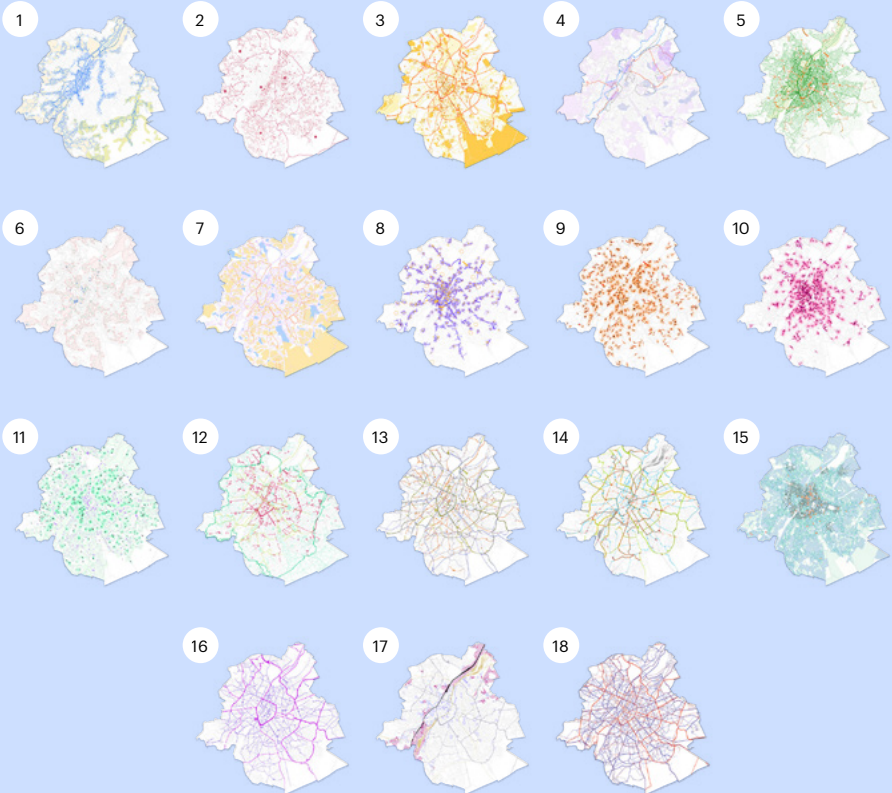
Celles-ci ont été développées pour :

- les tronçons type #02;
- les tronçons type #03;
- les tronçons type #04;
- les noeuds type #01.



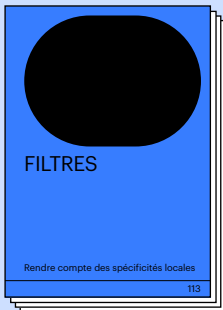
FILTRES

Vérifiez chaque filtre pour savoir quelles spécificités s'appliquent à votre projet d'espace public.



Quelles spécificités locales prendre en compte ?

Objectif : vérifier chacun des **filtres** pour prendre connaissance des **spécificités de l'espace public concerné** et des outils liés au filtre à consulter dans le livret Boite à outils.



LIVRET

Même avec une programmation identique, chaque espace public est unique. Sa situation dans la géographie bruxelloise ou ses enjeux environnementaux, par exemple, en font un espace spécifique avec des défis propres.

C'est pourquoi ce livret contient **une série de filtres spécifiques**. Ils offrent un aperçu de la diversité et de la richesse des situations urbaines bruxelloises. Ces filtres vous aideront à prendre en compte les **enjeux spécifiques** auxquels doit répondre l'espace public que vous réaménagez.

Liste des filtres :






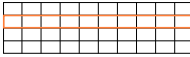
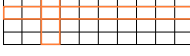


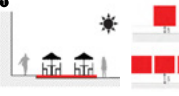
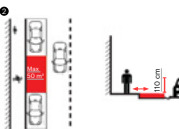
1. **paysage des vallées;**
2. **topographie de la ville;**
3. **éléments et ensembles patrimoniaux;**
4. **périmètres spécifiques;**
5. **végétalisation prioritaire;**
6. **carences en espaces verts;**
7. **environnement sonore;**
8. **noyaux commerciaux et de quartier;**
9. **environnements scolaires;**
10. **abords d'équipements culturels;**
11. **maillage jeu et sport;**
12. **maillage piéton;**
13. **maillage vélo;**
14. **maillage transports publics;**
15. **accessibilité en transports publics;**
16. **contraintes d'accès;**
17. **ville productive;**
18. **spécialisation multimodale.**

Pour chacun de ces filtres, vous trouverez :

- une carte pour localiser les espaces publics concernés;
- une description des enjeux à considérer;
- des outils pour répondre concrètement à ces enjeux.

BOITE À OUTILS

Consultez les outils de processus et de dessins pratiques à utiliser.

<p>OUTIL</p> <p>ENV 2 – B: STRATÉGIE DE L'OPPORTUNIS</p> <p>FILTRES</p>  <p>Exemple d'un espace d'innovation Paris de la Seine, Gouvieux</p>  <p>Solaires. Durant le processus de gestion des équipements de base.</p> <p>468</p>	<p>OUTIL</p> <p>MAT 2 – A: PROCÉDÉ DE RÉCUPÉRATION</p> <p>FILTRES</p>  <p>Design en phase, atelier en grand Square Christine Daricq, Paris</p> <p>1. Changer ses habits</p>  <p>4. Nettoyer, réparer</p>  <p>Avant la mise en circulation d'un objet réutilisé, celui-ci doit être nettoyé et réparé. Les objets doivent être traités en fonction de leur état et de leur destination finale. Ils doivent être traités de manière à leur donner une seconde vie.</p> <p>492</p>	<p>OUTIL</p> <p>MOB 2 – A: MATRICE DE MOBILITÉ TRONÇONS</p> <p>FILTRES</p> <p>OUTILS EXISTANTS À CONSULTER</p> <ul style="list-style-type: none"> Plan Régional de Mobilité Grand Paris (Plan de Mobilité Métropolitain) Guide des aménagements de voirie pour la mobilité (2014) (Direction Métropolitaine) Guide des aménagements de voirie pour la mobilité (2014) (Direction Métropolitaine) <p>La matrice illustre par des exemples les objectifs d'aménagement à atteindre en fonction de la largeur du tronçon (Type #02 à #04) et la spécialisation multimodale définie par le PRM Good Move. L'objectif est de guider autant que possible les acteurs de l'aménagement de l'espace public dans leur stratégie de définition des régimes de priorité.</p> <ol style="list-style-type: none"> Déterminer la largeur de la rue étudiée de façade à façade. Cette information renseigne la ligne du tableau à consulter.  <ol style="list-style-type: none"> Consulter le filtre spécialisation multimodale pour déterminer la spécialisation du tronçon étudié pour les différents modes: piéton, vélo, transport public, automobile et poids-lourd. Cette information renseigne la colonne du tableau à consulter.  <ol style="list-style-type: none"> Identifier l'objectif en termes de mobilité (numérotés 1 à 10). Celui-ci tient compte d'un espace minimal réservé pour des fonctions autres que la mobilité. <ol style="list-style-type: none"> Dans le cas où la largeur du tronçon ne permet pas d'apporter une réponse qualitative aux objectifs définis par le PRM, des zones spécifiques sont identifiées (en gris dans le tableau). Elles nécessitent une approche particulière visant à mettre en place un processus de projet spécifique pour définir l'aménagement le plus adapté. Dans le cas où le tronçon se situe dans cette zone mais que sa largeur est inférieure à 50m, la matrice guide vers un aménagement priorisant les piétons ou les modes actifs à l'exception des voies COMFORT pour autos et poids lourds. <p>510</p>
<p>MILIEU XÉROPHILE</p> <p>STRATE ARBORÉE</p>  <p>STRATE HERBACÉE</p>  <p>538</p>	<p>564</p> <p>Passage libre d'au moins 1,5 m.</p> <ul style="list-style-type: none"> Possibilité de stocker le mobilier à l'extérieur la nuit à condition de le regrouper sur 75% de la surface de la terrasse et de le sécuriser (attache et/ou bâche). <p>TERRASSES SUR DES PLACES DE STATIONNEMENT</p> <p>Ces terrasses sont dispensées de permis d'urbanisme si elles respectent les conditions suivantes et si elles ne concernent pas un site classé et ne sont pas dégradées à un plan d'affectation du sol, à un règlement d'urbanisme ou à un permis de lotir :</p> <ul style="list-style-type: none"> la terrasse est installée pendant une période saisonnière entre le 1er avril et le 31 octobre et/ou pendant les fêtes de fin d'année ; son planche est limité à la surface des places de stationnement existantes ; la hauteur de son planche est limitée au strict minimum nécessaire afin de tendre une contrainte de plain-pied avec le trottoir ; en cas de paroi ou de cloison, la hauteur est limitée à 110 cm ; elle ne prévoit pas de couverture fixe ; toutes la longueur de la terrasse du côté trottoir est ouverte ; les trottoirs ne sont pas occupés ; les meubles ne sont pas stockés sur le trottoir ; la structure est flexible en cas de travaux ou d'accès nécessaire à la voirie ; la terrasse mesure 50 m² maximum ;  <p>Des structures flexibles, modulables et déplaçables</p> <p>Passage libre de 1,5 m</p>  <p>Assurer une continuité au plain-pied avec le trottoir</p> <p>u.</p>	

Quels outils utiliser ?

Objectif : utiliser les outils pour s'informer à la fois sur **la démarche et le processus à suivre et les outils pratiques à utiliser.**

LIVRET

Tous les outils mentionnés dans les autres livrets sont regroupés dans la Boîte à outils. Ces outils sont à votre disposition pour répondre aux Ambitions, concrétiser la Vision territoriale et prendre en compte les spécificités locales mises en avant par les Filtrés. Des outils transversaux sont présentés au début de ce livret. Ils vous permettront de comprendre ce qui est attendu en termes de processus de projet exemplaire ou idéal à mettre en œuvre. **Des outils plus spécifiques sont ensuite illustrés dans des fiches outils regroupées par thématique :**

- **environnement;**
- **matérialité;**
- **mobilité;**
- **identité;**
- **usage.**

Pour chaque thématique, vous trouverez :

- Une feuille de route détaillant les processus de projet spécifiques liés à la thématique abordée;
- Des outils de dessin concrets illustrant des situations génériques et la méthode de mise en œuvre de certains types d'aménagements;
- Des renvois aux vade-mecums existants à consulter.



BruGIS

Utilisez l'outil numérique via la plateforme BruGIS pour avoir accès aux éléments spécifiques qui s'appliquent à votre espace public.

<https://gis.urban.brussels/brugis/#/>

Manuel Espaces Publics

Vision territoriale :

- B. Continuité verte

Stratégies d'aménagement :

- Tronçon Type #04-B: Continuité verte
- Etudes de cas
- Matrice de mobilité

Filtres :

- Topographie de la ville
- Périmètres spécifiques
- Végétalisation prioritaire
- Environnement sonore
- Maillage vélo
- Accessibilité en transports publics
- Contraintes d'accès
- Spécialisation multimodale

Boîte à outils :

- Outils

Ambitions :

- Des espaces publics résilients
- Une utilisation locale, circulaire et adaptée des matériaux
- Aménager pour la mobilité désirée
- Une mosaïque d'identités spécifiques
- Des aménagements inclusifs et flexibles

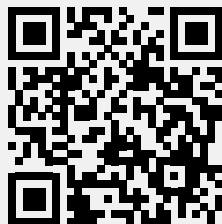
Pour en savoir plus :

- Le site du Manuel Espaces Publics

Comment accéder directement aux lignes directrices pour mon projet d'aménagement ?

Objectif : Retrouver directement le lien vers les différents livrets du Manuel en fonction de l'espace public sur lequel on se trouve.

Scannez ce QR code pour accéder à BruGIS.



PORTAIL DE VISUALISATION DES DONNÉES

BruGIS est le Système d'Information Géographique (GIS) d'Urban, qui cartographie l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cet outil de gestion de l'aménagement du territoire est actualisé en permanence et présente toutes les données urbanistiques les plus récentes disponibles en Région bruxelloise.

Afin de compléter le Manuel et de le rendre encore plus interactif, toutes les cartes de cet outil ont été intégrées sur BruGIS.

Vous pouvez y consulter les dernières versions à jour des typologies existantes, des filtres ou encore de la vision territoriale, et ainsi naviguer facilement entre les différentes cartes, les superposer ou encore les agrandir.

BruGIS, une source d'informations précieuses !

urban.brussels
Service public régional
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine
Mont des Arts 10-13
1000 Bruxelles
+32 (0) 2 432 83 00
info@urban.brussels
www.urban.brussels

ÉDITRICE RESPONSABLE
Sarah Lagrillière, Directrice générale adjointe

AVEC LA COLLABORATION DE
A.M. ORG Urbanism & Architecture
— Bureau Bas Smets

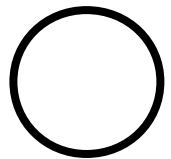
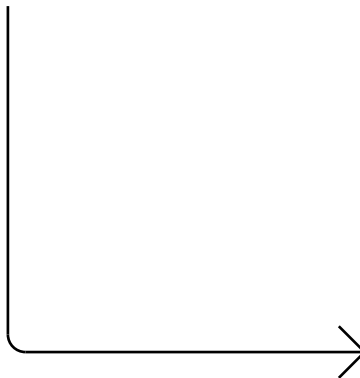
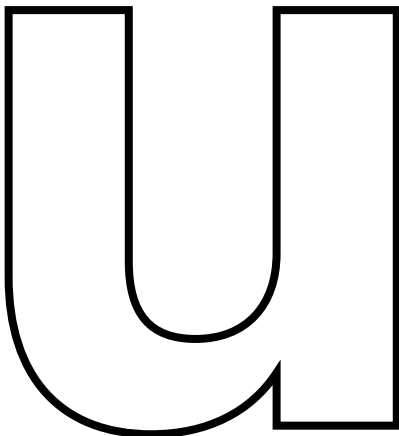
DESIGN GRAPHIQUE
NNstudio

POURQUOI UN MANUEL POUR LES ESPACES PUBLICS EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ?

Urban a conçu, en collaboration avec l'association momentanée entre ORG Urbanism & Architecture et le Bureau Bas Smets, ainsi que tous les acteurs concernés, le Manuel Espaces Publics. Scannez le QR code pour en savoir plus.

Ce document évolutif intègre les différents guides, normes, plans et outils définissant les objectifs régionaux en matière d'aménagement des espaces publics.

Cet outil pratique vise à fournir une aide concrète à la conception des espaces publics génériques et donne des clés aux porteurs de projets afin de concevoir leurs aménagements avec un niveau d'ambition élevé par rapport à l'ensemble des enjeux auxquels sont soumis les espaces publics à Bruxelles. En tant qu'acteur central du développement urbain, Urban s'engage pleinement à soutenir les projets qui contribuent à la qualité de la Région bruxelloise. Ce Manuel, fruit d'une collaboration collective, incarne cet engagement envers un aménagement durable répondant aux enjeux contemporains.



Le Manuel Espaces Publics
en Région de Bruxelles-Capitale

